

KHENCHELA

Les carrières continuent à faire des ravages

L'exploitation des carrières de sable persiste et continue à mettre en danger la vie de nombreux citoyens.

Cette opération au niveau de la station thermale de Hammam Knif et de la commune de Mtoussa dont la majorité des habitants dépend de la mechta des Mradcia, ne retient plus l'attention des autorités. Sur la route nationale menant à Aïn El Beida et Oum-El-Bouaghi, les mines sont exploitées à outrance. Les mines perdent peu à peu leur structure. Des solutions tardent à venir. Et l'environnement continue de se dégrader ; le monde végétal est chassé de la ville et les vies humaines sont en danger permanent.

En effet, les habitants représentés par 60 protestataires se demandent comment ces propriétaires et gérants de carrières au nombre de 3 peuvent-ils aller à contre-courant de la politique gouvernementale visant à éradiquer toute forme de pollution.

Les protestataires voulaient, en fait, sensibiliser l'opinion publique quant aux répercussions de ce genre de projets tels que la destruction des couches de sable, la propagation de poussière, les changements de relief compromettants pour les éleveurs de bétail, outre la présence d'une station thermale tout près du site du projet et l'atteinte à la symbolique de la région, terre des combattants contre l'occupation.

Les habitants ont, par la même occasion, fait parvenir une pétition, signée par 60 personnes, aux autorités concernées et à leur tête le ministre de l'Intérieur, le wali de Khenchela et à toutes les autorités compétentes.

Il est à noter que l'exploitation abusive des carrières de sable a constitué un vrai problème d'envergure nationale en Algérie, durant les dernières années, vu les tiraillements politiques qui l'accompagnent, à cause des problèmes environnementaux engendrés et les accusations visant certains barons.

Pour sa part, un représentant de la mechta et un membre actif de l'association M. M. Farouk affirment que «plusieurs dangers guettent la région au cas où les conditions de sécurité ne seraient pas respectées».

«La carrière aura des répercussions sur la faune, la flore et la nappe phréatique, sans parler des fissures dans le sol causées par les explosions, et les maladies générées par le projet tel que l'asthme et les maladies respiratoires», ajoute-t-il.

Il note qu'avant d'avaliser le projet, une étude doit être élaborée afin de définir ses retombées. «Une telle étude doit être publiée pour que les citoyens puissent y voir clair et décider par la suite de la position à prendre. Pour bénéficier d'une licence, toute carrière doit être loin de 3 000 à 4 000 m des zones habitables. Durant l'exploitation, il faut se doter de matériel empêchant la poussière de se propager. Les engins de transport ne doivent pas rouler à plus de 20 km/h et ne doivent pas passer dans les zones peuplées. Les citoyens de la région doivent, en outre, bénéficier de postes d'emploi au sein du projet et le comité local doit bénéficier d'une taxe en contrepartie de l'exploitation du terrain», explique M. Farouk.



Photo : DR

De son côté, un spécialiste dans le domaine, affirme que les carrières figurent parmi les principales causes directes de la pollution, notamment dans les régions rurales et reculées.

Notant que l'association reçoit nombre de plaintes de citoyens dénonçant la dégradation de l'environnement à cause des carrières non contrôlées et non conformes aux lois. «Les carrières détruisent peu à peu la santé de l'homme et entraînent l'apparition de plusieurs maladies parfois incurables. C'est dû, principalement, à la pollution de la nappe phréatique suite aux opérations de forage, à l'aide de produits explosifs et chimiques», poursuit-il.

Notre interlocuteur évoque les pseudo-carrières de sable qui sont en réalité des carrières de

granit ou autre matière coûteuse.

Ces carrières génèrent annuellement, selon lui, des milliards alors que les propriétaires ne payent pas assez d'impôts, ce qui constitue un viol à la Constitution algérienne qui définit le droit des citoyens à un environnement sain.

Devant ces protestations, une commission représentée par l'ANPM, la DTA, la DRE, l'ANGCM et la DEM a été dépêchée d'urgence sur les lieux pour dresser un état de la situation de la zone des carrières et de confirmer la présence d'eau chaude dans le forage situé dans le carreau des installations de concassage des entreprises.

Malgré les rapports transmis par ladite commission aux autorités compétentes dénonçant les dépassements de ces entre-

prises et la dégradation du cadre de vie dans la région et malgré le gel des autorisations d'activités dans ces sites ; les gérants continuent à faire la sourde oreille et à mettre la vie des citoyens en danger.

Afin de faire entendre leur voix, ces derniers menacent de recourir à une grève de faim et interpellent le Premier ministre à intervenir et à mettre fin à ce cauchemar.

Benzaim A.

MOSTAGANEM

Près de 1 500 km de fibre optique installés

L'installation de la fibre optique, solution pour une connectivité à ultra haut débit, continue de progresser sur le territoire de la wilaya de Mostaganem.

Les chantiers menés par les équipes d'Algérie Télécom ont permis d'installer 1 500 km et en 2017, le chiffre devrait passer la barre des 2 000 km.

Le plan d'action d'Algérie Télécom à l'horizon 2017 vise la modernisation dans les 32 communes de la wilaya.

Cette modernisation n'est possible qu'à travers la densification de la fibre optique. Ainsi, dans le plan de développement des TIC dans la wilaya, toutes les régions rurales à plus de 1 000 habitants sont programmées pour être raccordées à la fibre optique.

Quelque 1 500 km de fibre optiques ont été déjà installés ces derniers mois, soit un taux de 95% sur les prévisions et d'ici la fin de l'année, on compte couvrir totalement le réseau dans toute la wilaya pour atteindre les objectifs tracés par la direction d'Algérie Télécom.

Le MSAN figure en bonne place et autorise les hauts débits intégrant de l'ADSL et sur la 4G/LTE.

La wilaya de Mostaganem dispose de 114 équipements MSAN opérationnels dont 34 ont été mis en service l'année dernière.

Concernant le lancement de la 4G/LTE, 17 500 abonnés de la wilaya sont raccordés et ce nombre est appelé à augmenter dans les semaines à venir avec l'installation de 6 autres antennes.

A. B.

TIR AU PA

Championnat régional de police à Boumerdès

120 policiers (60 hommes et 60 femmes) venant de divers services de police de 10 wilayas du Centre du pays concourront du 10 au 13 de ce mois pour une place au Championnat national de tir au PA (pistolet automatique).

La cérémonie d'ouverture de ces joutes armées mais pacifiques, à laquelle ont pris part le wali de Boumerdès, Abderrahmane Madani Fouatih, et l'inspecteur régional de la poli-

ce, le contrôleur de police Rabah Mahmoud, a été présidée par le contrôleur de police et directeur de la Sûreté de la wilaya de Boumerdès, Ali Badaoui. Ce dernier a exhorté les compétiteurs à

faire de leur mieux pour élever le niveau de la compétition car, selon lui, «la professionnalisation de la police exige la maîtrise de la condition physique ce qui conduira à la maîtrise des moyens matériels mis à la disposition des policiers».

Dans cette compétition, certains policiers qui ont un niveau mondial dans cette discipline

partent en favoris. C'est le cas de Souad Yahiaoui, commissaire de police à Boumerdès qui a participé récemment aux Championnats du monde en Allemagne.

Elle est également championne d'Algérie et vice-championne arabe du tir à la carabine à air comprimé.

Abachi L.

AÏN-SEFRA Les cités rurales alimentées en gaz naturel

Dans le cadre de la poursuite du programme spécial du développement des Hauts-Plateaux, le raccordement au réseau de gaz naturel se poursuit à travers les extensions des cités urbaines de la wilaya de Naâma.

En effet, le premier responsable de la wilaya, M. Abdelhamid El-Ghazi, a, lors d'une visite qui l'a conduit à la daïra de Aïn-Séfra, mis en service le réseau d'alimentation en gaz naturel pour trois nouveaux quartiers extensifs issus de l'habitat rural dans la périphérie de la ville, où pas moins de 1 000 ménages sont désormais approvisionnés en cette prestigieuse énergie, propre et vitale.

Fini, donc, le casse-tête de la bonbonne de gaz, dans une région connue pour la rudesse de l'hiver.

Signalons, par ailleurs, que plusieurs autres opérations sont en cours de réalisation à travers le territoire de la wilaya de Naâma, touchant également les zones éparses isolées des centres urbains.

Notons, enfin, que le taux de couverture de la wilaya frôle les 95%.

B. H.